

Département de la Manche
Arrondissement de Saint-Lô
Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

13/09/2023

Date d'Affichage

26/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 10

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD (jusqu'à 22h55), Serge ANFRAY.

Étaient absents excusés et représentés : M. Stéphane LECHANOINE qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER, M. Benoît LAVARDE qui donne pouvoir à M. Jean-Marc VARIN

Était absent excusé : M. Yohann GARREAU

Madame Pauline BOSCHER remplit les fonctions de secrétaire.

Départ de Raymond GIRARD à 22h55.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2023 - N°09/06 : PROJET D'ÉCLAIRAGE DU STADE CÉDRIC LEPLEY

Madame Maryline VAUTIER, employée à la SORAPEL et Madame Fabienne LENOËL, membre du Football Club de l'Elle quittent la salle pour ne pas prendre part à la discussion et au vote.

Madame le Maire rappelle que, par délibération du 29 mars 2022, la commune de St Clair sur l'Elle avait approuvé le versement d'un fonds de concours à Saint-Lô Agglo d'un montant de 21 750 €, sur la base d'un plan de financement alors estimé à 75 500 € HT, soit un taux de participation à hauteur de 30 % concernant la création d'un éclairage sportif au stade Cédric Lepley.

Madame le Maire donne lecture du courrier, transmis par les services de Saint-Lô Agglo, qui informe de la situation relative à l'instruction de ce projet. En effet, les derniers éléments liés au contexte économique laissent penser, avant la consultation des entreprises, à une augmentation de coût d'opération estimée à ce jour à 118 453 € HT soit 142 143.60 € TTC.

Le conseil communautaire du 27 mars 2023 a validé, dans le cadre du vote de son budget primitif 2023 et au titre de son plan pluriannuel, un crédit de 139 003 € TTC pour la réalisation de ce projet.

Dans la situation d'un très probable dépassement du coût initial d'opération, les services de Saint-Lô Agglo sollicitent, de la commune de St Clair sur l'Elle, un accord de principe visant à valider la poursuite du projet, tout en sachant que la participation de la

commune devra faire l'objet d'une réévaluation, à pourcentage équivalent du plan de financement, à l'issue de la réalisation des travaux.

Si toutefois, le résultat de l'appel d'offres, qui sera communiqué à la commune, est supérieur au montant estimé des travaux, le versement du fonds de concours serait calculé proportionnellement.

Parallèlement, une demande d'aide financière serait effectuée à la fédération française de football.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **DONNE**, dans la situation d'un très probable dépassement du coût initial de l'opération 'éclairage du stade Cédric Lepley', un accord de principe visant à valider la poursuite du projet, tout en sachant que la participation de la commune devra faire l'objet d'une réévaluation, à pourcentage équivalent du plan de financement, à l'issue de la réalisation des travaux

- **ADOPTÉ** par les membres présents :

à 7 voix pour ;

à 0 voix contre ;

à 3 abstentions (Philippe GAILLARDON et Jean-Marc VARIN (2 votes : pouvoir Benoît LAVARDE).

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

<p>Le secrétaire de séance Pauline BOSCHER</p>	<p>Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT</p>
	 